



PREFECTURE DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE EST

SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION
DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Service des personnels
Bureau du Recrutement

AVIS DE CONCOURS

Le Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur de la zone de défense et de Sécurité Est organise **un recrutement sans concours d'Adjoints Techniques de 2^{ème} classe** de la police nationale, au titre de l'année 2015.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Sans condition de diplôme,
- Etre reconnu physiquement apte à l'emploi,
- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un des Etats membres de la Communauté Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen.

CALENDRIER

- **CLOTURE DES INSCRIPTIONS** : 9 septembre 2015
- **Examen des dossiers de candidature par la commission de sélection** : Du 28 au 30 septembre 2015
- **Affichage de la liste des candidats retenus par la commission de sélection** : 2 octobre 2015
- **Entretien des candidats avec le jury** : Du 19 au 23 octobre 2015
- **Publication de la liste des candidats admis arrêtée par ordre de mérite** : 26 octobre 2015

RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- ✓ Par courrier (en joignant 1 enveloppe format A 4 affranchie au tarif en vigueur) ou par retrait sur place
- ✓ Par email : stephane.ventimiglia@interieur.gouv.fr

(Les fiches de postes sont consultables sur demande).

Au Secrétariat Général pour l'Administration Du Ministère de l'Intérieur Est

Bureau du recrutement
12, Rue Belle Isle
B.P. N° 51064
57036 METZ CEDEX 01

☎ 03.87.16.11.27

- ✓ Par téléchargement : www.lapolicenationalerecrute.fr

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Un formulaire d'inscription au concours, dûment rempli et signé (1). Ce formulaire doit préciser la spécialité choisie (2),
- Une photocopie recto verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ou d'un document justifiant que vous êtes ressortissant de l'un des Etats membres de la Communauté Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen en cours de validité,
- Une photocopie recto verso du permis de conduire,
- Une photocopie des diplômes,
- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, la nature et la durée des formations suivies et éventuellement des emplois occupés,
- **Les copies des justificatifs d'emploi et de formation (certificats de travail, contrats de travail, attestations d'employeur ou de formation...),**
- Une enveloppe autocollante (format standard) affranchie au tarif en vigueur et libellée aux nom et adresse du candidat,
 - Le candidat peut joindre tout justificatif qu'il estime utile,
 - **Pour les candidats (es) âgés (es) de moins de 25 ans :**
 - Soit une photocopie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) (ex JAPD) qui suffit seul à justifier des obligations du service national. L'attestation de recensement n'a plus à être demandées. Les services de la direction du service national du ministère de la Défense ne délivrent ledit certificat qu'aux personnes recensées ;

- Soit une attestation provisoire de la participation à la JCD. Cette attestation est délivrée en fonction de la date de convocation du jeune âgé de plus de 18 ans en cours de régularisation de sa situation. Elle comporte une date limite de validité au-delà de laquelle le certificat de participation à la JCD doit être exigé ;
- Soit une attestation individuelle d'exemption.

Les personnes âgées de plus de 25 ans y compris celles nées avant le 1er janvier 1979 sont dispensées de leurs obligations de service national, et à ce titre, plus aucun justificatif n'est demandé aux intéressés (position confirmée par la direction du service national du Ministère de la défense le 31/08/2009).

TRANSMISSION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats devront envoyer leur dossier de candidature, accompagné des pièces justificatives nécessaires, par voie postale uniquement, et au plus tard à la date limite de clôture des inscriptions, soit avant le 9 septembre 2015 impérativement (cachet de la poste faisant foi) au :

Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur Est
Bureau du recrutement
B.P. N° 51064
57036 METZ CEDEX 01

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

- (1) Le candidat certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis. Toute déclaration inexacte fera perdre le bénéfice de l'autorisation à concourir.
- (2) Le non-respect de la spécialité choisie lors de l'inscription fera perdre le bénéfice de l'admission au concours.

DEROULEMENT DES EPREUVES

Le recrutement sans concours d'adjoint technique de 2^{ème} classe de la Police Nationale consiste en l'examen par une commission de sélection d'un dossier de candidature.

Après examen de l'ensemble des dossiers de candidatures, une commission procédera à une sélection de candidats qui recevront une convocation individuelle pour un entretien d'une durée d'un quart d'heure avec un jury. L'entretien portera sur les connaissances techniques de base dans la spécialité choisie. Il doit mettre en évidence l'adéquation entre le profil du candidat et le poste proposé.

A l'issue des entretiens, la commission arrêtera, par ordre de mérite, la liste des candidats admis.

**POSTES A POURVOIR ET LOCALISATION GEOGRAPHIQUE PAR SPECIALITE ET PAR
QUALIFICATION**

Nombre de postes à pourvoir : 14 postes ainsi répartis :

Spécialité "Entretien, Logistique, accueil et gardiennage, agent polyvalent"

QUALIFICATION DES POSTES ET CONNAISSANCES PARTICULIERES	
Localisation géographique des postes	
1 poste à la Direction Départementale de Sécurité Publique de Besançon	
Agent de maintenance et de manutention	
1 poste à la Direction Départementale de Sécurité Publique de Bar-Le-Duc	
Agent de maintenance et de manutention	

Spécialité "Hébergement et restauration"

QUALIFICATION DES POSTES ET CONNAISSANCES PARTICULIERES	
Localisation géographique des postes	
1 poste à la CRS N°23 de Charleville Mézières	
1 poste à la CRS N°30 de Chatel-Saint-Germain	
1 poste à la CRS N°33 de Reims	
1 poste à la CRS N°35 de Troyes	
1 poste à la CRS N°36 de Châtel-Saint-Germain	
1 poste à la CRS N°38 d'Ilizach	
4 postes à la CRS N°40 de Dijon	
2 postes à la CRS N°43 de Châlon-sur-Saone	